Envoyé en préfecture le 12/06/2024
Reçu en préfecture le 12/06/2024
Publié le 13/06/2024
ID : 038-213803489-20240603-2024_073-DE

Ruy-Montceau

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2024

DELIBERATION N°2024_073

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Paraphe

L'an deux-mil-vingt-quatre, le trois du mois de juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 26 Date de la convocation : 28 mai 2024

Quorum : 14

Présents : *Denis GIRAUD, Jean-Luc VERJAT, Christine GAGET, Frédérick CHATEAU, Mireille BARBIER, Karen ANDREIS, Eric SCHULZ, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Virginie MARIN, Aristide RICCIARDONE, Olivier MARIE-CLAIRE, Guy RABUEL, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Lilian RENAUD, Madeleine HANUS, Régine COLOMB, Pascal FARIN, Elisabeth SKRZYPCZAK, Jean-Marc SAÏNO, Elidia BERENFELD (à partir du 2ème point de l'ordre du jour).*

Excusés : *Enguerrand BONNAS (pouvoir à Eric SCHULZ), Stéphane VEYET (pouvoir à Virginie MARIN), Didier de BELVAL (pouvoir à Christine GAGET)*

Absente : *Véronique REBOUL*

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 25

Secrétaire de séance : *Karine PLATEAU*

La hausse des prix en 2023 avait été évaluée à 12 %. Un amortisseur a été mis en place l'an passé pour que cette augmentation soit appliquée de façon triennale, soit 4% par année.

La commission Education, Jeunesse & Petite enfance, réunie le 2 mai 2024 a émis un avis favorable unanime pour l'application de la seconde tranche de 4% de revalorisation du tarif de la restauration scolaire.

Cette proposition se traduirait par la grille tarifaire suivante :

Publié le : 24/06/2025 10:18 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33364

Envoyé en préfecture le 12/06/2024
Reçu en préfecture le 12/06/2024
Publié le 13/06/2024
ID : 038-213803489-20240603-2024_073-DE

Paraphe

	TARIFS CANTINE 2023-2024				TARIFS CANTINE à partir du 1er septembre 2024			
	DOMICILIES A RUY-MONTCEAU		ENFANTS EXTERIEURS		DOMICILIES A RUY-MONTCEAU		ENFANTS EXTERIEURS	
Quotient Familial	Prix du repas	variation annuelle	Prix du repas	variation annuelle	Prix du repas	variation annuelle	Prix du repas	variation annuelle
De 0 à 850 €	3,64 €	*4,00%*	4,39 €	*4,03%*	3,78 €	*3,85%*	4,57 €	*4,10%*
De 851 à 1250 €	4,34 €	*4,08%*	4,93 €	*4,01%*	4,51 €	*3,92%*	5,13 €	*4,06%*
De 1251 à 1850 €	4,78 €	*3,91%*	5,25 €	*3,96%*	4,97 €	*3,97%*	5,46 €	*4,00%*
Sup ou égal à 1851 €	5,15 €	*4,04%*	5,46 €	*4,00%*	5,35 €	*3,88%*	5,68 €	*4,03%*
Tarifs adultes	5,46 €	*4,00%*	5,46 €	*4,00%*	5,67 €	*3,85%*	5,68 €	*4,03%*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins cinq abstentions,
[Pour : 20 voix, Abstentions : 5, Mme RABATEL, MM. HYVER, FARIN, RABUEL, RENAUD]

FIXE les tarifs de restauration scolaire ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 10 juin 2024

Le Maire, Denis GIRAUD

MAIRIE DE RUY-MONTCEAU
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Isère)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Conseil municipal de Ruy-Montceau _ Séance du 03 juin 2023
Délibération n°2024_073

Publié le : 24/06/2025 10:18 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.intramuros.org/ruy-montceau/documents_administratifs/33364